

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 487

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN AALIA

Date de naissance :

15/07/15

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Te : /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
1415		

met et signature du
compte et du Radiologue

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
32, Angle Bd. Clém. Brûlé et Quartier du Moulin Tél: 0522 93 21 31 Fax: 0522 93 21 31	15/03/23	B430 TP.1	586,20 MM

AUXILIAIRES MEDICAUX

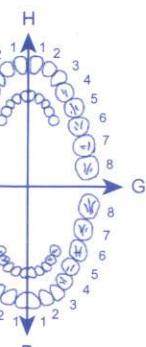
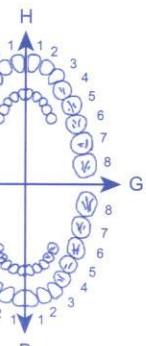
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D		B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مختبر التحاليل الطبية كريملاب

KARIMLAB

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE KARIMLAB

Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

Référence : 782303150036

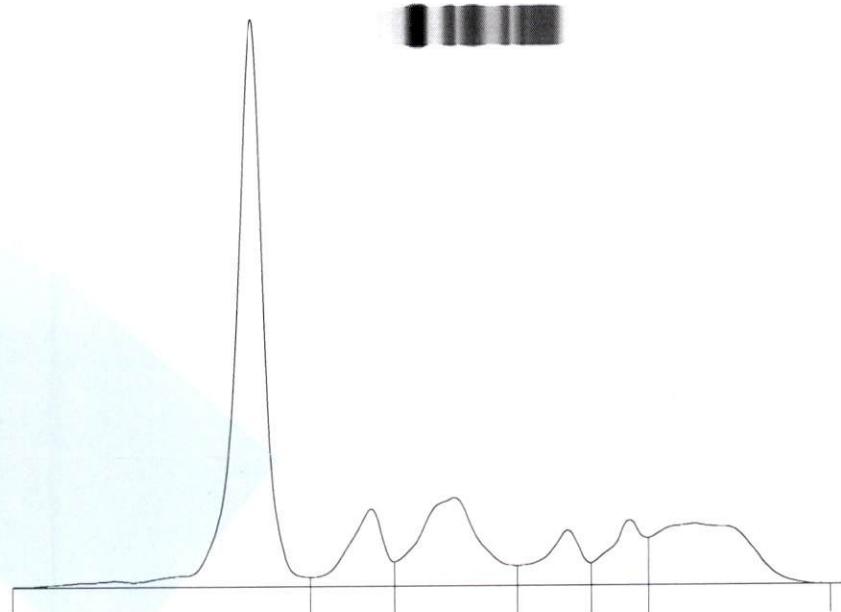
Nom / Prénom : BENOUALA BOUCHAIB

Date de naissance : 01/01/1938

Electrophorèse des protéines sériques

Technique capillaire Sur MINICAP FLEX PIERCING - SEBIA

313



Fractions	%	Ref. %	Conc.	Ref. Conc.	
Albumine	48,1	<	55,8 - 66,1	24,4	40,2 - 47,6
Alpha 1	8,0	>	2,9 - 4,9	4,1	2,1 - 3,5
Alpha 2	15,6	>	7,1 - 11,8	7,9	5,1 - 8,5
Beta 1	6,0		4,7 - 7,2	3,0	3,4 - 5,2
Beta 2	6,4		3,2 - 6,5	3,3	2,3 - 4,7
Gamma	15,9		11,1 - 18,8	8,1	8,0 - 13,5

Rapport Albumine/ Globulines : 0,93

Taux de protides : 50,8 g/l

Commentaires :

Hypoalbuminémie.

Hyper alpha 1 alpha 2 globulinémie

A confronter aux données cliniques et biologiques .

Amal KARIM
pharmacienne biologiste

* Ouvert de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Prélèvement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF: 51505825 • Patente : 36000461 • ICE: 001602781000008 • INPE: 093002301



Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 15-03-2023
Edité le : 20-03-2023
Prélèvement effectué le : 15-03-2023 à 09:15
Code patient :



Mr BENOUALA Bouchaib
D.D.N. : 01-01-1938
N° dossier : 2303150036

MUPRAS

Dr HOUARI Chaymae

Page 2 sur 3

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES

(Technique capillaire MINICAP – sebia)

Protéines totales : (RC)

50.8 g/L

Courbe

Voir résultat ci-joint.

Une électrophorèse des protéines sériques qualitativement normale ne permet pas d'exclure la présence d'une immunoglobuline et/ou chaînes légères libres monoclonales.

BILAN MARTIAL

FERRITINE:

(Technique ElectroChimiluminescence – Cobas Roche)

142.40 ng/mL

Valeurs usuelles en fonction de l'âge:

Nouveau-né	: 50 - 400
1 ^{er} mois	: 90 - 600
3 ^{ème} mois	: 40 - 250
6 ^{ème} mois	: 15 - 100
Femme	: 20 - 200
Femme > 50 ans	: 30 - 300
Homme	: 30 - 300

Changement de norme depuis le 24/01/2019.

(RC) : Résultat contrôlé

Dr. Amal KARIM
armacienne Biologiste

Résultats validés biologiquement par : Dr KARIM Amal

* Ouvert de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Prélèvement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF: 51505825 • Patente : 36000461 • ICE: 001602781000008 • INPE: 093002301



مختبر التحاليل الطبية كريم لاب
KARIM LAB
LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE KARIMLAB

Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
 Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
 DU Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 15-03-2023
 Edité le : 20-03-2023
 Prélèvement effectué le : 15-03-2023 à 09:15
 Code patient



Mr BENOUALA Bouchaib
 D.D.N. : 01-01-1938
 N° dossier : 2303150036
 MUPRAS

Dr HOUARI Chaymae

Page 1 sur 3

HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Automates: XS-1000i SYSMEX + BC-6200 MINDRAY)

NUMERATION GLOBULAIRE

28-02-2023

GLOBULES ROUGES :	2.99	M/mm ³	(4.50–5.50)	3.67
HEMOGLOBINE :	9.1	g/100ml	(14.0–17.0)	10.8
HEMATOCRITE :	28.3	%	(40.0–50.0)	34.4
VGM :	94.6	fL	(80.0–95.0)	93.7
TCMH :	30.4	pg	(28.0–32.0)	29.4
CCMH :	32.2	g/100ml	(30.0–35.0)	31.4

LEUCOCYTES :	11 190	/mm ³	(4 000–12 000)	7 610
--------------	--------	------------------	----------------	-------

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES:	62	%	(40–75)	58
SOIT:	6 938	/mm ³	(2 000–7 500)	4 414
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES :	4	%	(1–4)	2
SOIT:	448	/mm ³	(100–600)	152
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES :	0	%	(<1)	0
SOIT:	0	/mm ³	(<100)	0
LYMPHOCYTES :	28	%	(20–45)	32
SOIT:	3 133	/mm ³	(1 500–4 000)	2 435
MONOCYTES :	6	%	(2–8)	8
SOIT:	671	/mm ³	(200–1 000)	609

PLAQUETTES :	465 000	/mm ³	(150 000–4 000 000)	597 000
--------------	---------	------------------	---------------------	---------

Dr Amal KARIM
 Pharmacienne Biologiste



* Ouvert de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Prélèvement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF : 51505825 • Patente : 36000461 • ICE : 001602781000008 • INPE : 093002301

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES :

ECG, HOLTERS : TENSIONNEL ET RYTHMIQUE, ECHO-DOPPLER CARDIAQUE ET VASCULAIRE, ADULTES ET ENFANTS

نقطط القلب - فحص بالصدى للقلب وتشخيص الأوعية با
النفاس 24 ساعة - انفصال المريء

Mr BENOUALA Bouchaib
01-01-1938



2303150036

A coller sur l'ordonnance



الدكتورة شيماء هواري

Dr Chaymaa HOUARI

اختصاصية في أمراض القلب لدى الكبار والص

يادين Specialiste en Maladies Cardiovasculaires

14 MARS 2023

Dr BENOUALA Bouchaib

HEMATOLOGIE

- NFS plaquettes
 VS CRP Hémoculture

BILAN MARTIAL

- Fer sérique CTF
 Ferritine Transferrine

HEMOSTASE

- TP TCK Fibrinogene INR

GLUCOSE

- Glycémie à jeun Hyperglycémie par VO
 Hémoglobine glyquée

IONOGRAMME SANGUIN

- NA+ K+ Cl+ Ca++
 Phosphore Mg++ Bicarbonates
 Urée Créatinine Acide urique

BILAN LIPIDIQUE

- Cholestérol total HDL LDL
 Triglycérides

Autre :

FONCTION HEPATIQUE ET ENZYMOLOGIE

- Amylasémie Bilirubine libre et conjuguée
 Phosphatases acides Phosphatases alcalines
 LDH ASAT, ALAT Gamm-GT CPK
 Troponine IC Troponine HS
 Electrophorèse des protéines EPP
 BNP NT-ProBNP

EXAMEN DES URINES

- Microalbuminurie 24h Protéinurie des 24h
 ECBU Antibiogramme

GROUPAGE SANGUIN

- ABO Rhésus RAI

IMMUNOLOGIE

- ASLO
 Facteur rhumatoïde (LATEX, Waaler Rose)
 Anticorps anti-nucelaires
 Anticorps anti-DNA natif
 Dosage du complément

Dr. HOUARI Chaymaa
CARDIOLOGUE

clissement EL Oulfa; Bd Oued Oum Rabii

G/P N° 37, 1er étage - Casablanca

Tél. 05 22 90 64 47 - Fax 05 22 90 65 71

INP : 091204834

حي الولفة - شارع أم الربيع - قرب "مختبر كريم لاب" رقم 37 الطابق الأول الدار البيضاء

Lot. EL Oulfa, Bd Oued Oum Rabii en face du Laboratoire "KARIMLAB" G/P N° 37, 1^{er} étage Casablanca

Tél. : 0522 90 64 47 - Fax : 05 22 90 65 78 - Email : centrecardiohouari@gmail.com



Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

FACTURE N° : 230300579
ICE : 001602781000008

INPE.



093002301

Casablanca le 15-03-2023

Mr BENOUALA Bouchaib

Demande N° 2303150036
Date de l'examen : 15-03-2023
MUPRAS

Analyse :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait prélèvement	E10	E	10.00 MAD
0114	Electrophorèse des protides	B100	B	134.00 MAD
0154	Ferritine	B250	B	335.00 MAD
0216	Numération formule	B80	B	107.20 MAD
				Total 586.20 MAD

Total des B : 430

TOTAL DOSSIER : 586.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent quatre-vingt-six dirhams vingt centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
KARIMLAB
432, Angle Bd Oum Rabii et Oued Darâa
Quartier El Oulfa Casablanca
Tél. 0522 93 21 20 / 0522 89 43 24 / 0522 89 23 75
Fax: 0522 93 21 31

* Ouvert de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Prélèvement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF: 51505825 • Patente : 36000461 • ICE: 001602781000008 • INPE: 093002301